

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 777

Artikel: Progiciels : on n'arrête pas le progrès
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017672>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La nouvelle vague informatique

peut servir de presse-papier, d'élément de décoration ou vous aider à épater vos visites. Car c'est le rôle du logiciel de rendre vos appareils opérationnels en leur donnant des instructions. Si vous préférez, pour reprendre une définition officielle, le logiciel est une «création intellectuelle rassemblant des programmes, des procédures, des règles et de la documentation utilisés pour faire fonctionner un système informatique» (International Standards Organization, Genève).

On distingue ainsi divers types de logiciels en fonction de leur usage: les systèmes d'exploitation et programmes utilitaires qui remplissent les fonctions fondamentales du système informatique et sont généralement livrés par les producteurs de matériel; les outils de programmation (langages, générateurs de matrices et de listes) destinés avant tout aux programmeurs; les logiciels d'application (programmes comptables, traitement de texte, gestion des stocks...).

De manière générale, le marché du logiciel supplante progressivement celui du matériel. Il y a quelques années, pour une entreprise qui s'informatisait, l'investissement résidait dans l'achat du matériel, les coûts du logiciel étant considérés comme des frais courants de fonctionnement. Aujourd'hui, le logiciel représente près des trois quarts du coût global de l'informatisation.

30 000 POSTES DE TRAVAIL

Ce marché en pleine expansion occupe, selon les chiffres de 1984, près de 30 000 personnes pour des travaux de conception et de maintenance de logiciels. La valeur de ces services est estimée à trois milliards de francs. Trois groupes se répartissent ce

marché. Les départements informatiques des grandes entreprises privées ou des services publics engagent de 23 à 24 000 collaborateurs pour un coût de 2,1 à 2,6 milliards, soit près de 80% du marché. Les 20% restants sont répartis par moitié entre les deux groupes des fabricants de matériel, d'une part, et des entreprises de logiciels, d'autre part. Ces entreprises de logiciels (environ 400 unités) se caractérisent par leur faible taille: plus de la moitié d'entre elles ne comptent qu'une à deux personnes. Parmi les trente principales entreprises de logiciels répertoriées par l'UBS (Etudes conjoncturelles et de branches «Ingénierie informatique en Suisse», février 1985), les deux tiers d'entre elles comptent de dix à cinquante employés. Concentration en outre à l'intérieur de ce marché puisque les trois unités les plus importantes des trente recensées — Cap Gemini SA, Genève (la seule parmi les trente à avoir son siège en Suisse romande), EDV-Beratung Baudet, Bâle, et Systor AG à Zurich s'assurent environ 14% du chiffre d'affaires global de l'ensemble des producteurs de logiciels.

EXPORTATION À LA TRAÎNE

Sur le marché extérieur, les exportations suisses de logiciels (15 à 30 millions de francs par an) ne représentent que 3 à 4% des importations. Les logiciels pour micro-ordinateurs proviennent en grande partie des Etats-Unis. La Suisse n'exporte pratiquement pas ce type de logiciels mais plutôt des programmes pour ordinateurs à grande capacité.

Malgré la haute réputation de sa matière grise, la Suisse aurait-elle déjà raté le train de l'informatique? L'évolution ultra-rapide de cette industrie redonnera-t-elle à notre pays une deuxième chance de s'insérer dans un marché qui privilégiera, en bout de gamme, les sociétés capables d'innover réellement? Ici, pas de diagnostic définitif. Surtout en l'état du capital-risque, malgré les belles professions de foi bancaires, et eu égard à la mauvaise

querelle de la garantie des risques à l'innovation. Ce qui est certain, en revanche, c'est que le boom du logiciel est un signe — et les prévisions de croissance annuelle sont de plus de 10% dans ce secteur: l'apprentissage de l'informatique à l'école, c'est déjà des cours de rattrapage!

PROGICIELS

On n'arrête pas le progrès

Des logiciels «simples» aux logiciels sur mesure, l'évolution s'est faite naturellement, pourrait-on dire, au rythme des commandes particulières des différentes catégories de clients. De même, des logiciels sur mesure aux progiciels, il n'y avait qu'un pas, d'ores et déjà franchi et tout à fait compréhensible dans la logique commerciale: les progiciels sont des logiciels standardisés, présentés sur le marché sous forme de produits finis; ils se distinguent ainsi des logiciels sur mesure qui sont mis au point, pour ainsi dire au coup par coup, pour répondre aux besoins spécifiques d'une application informatique ou électronique industrielle; beaucoup moins coûteux, les progiciels envahissent aujourd'hui le marché à une vitesse grand V, et plus particulièrement dans la micro-informatique (à usage domestique ou professionnel).

Avec l'apparition des progiciels, c'est, au cours des années 80, toute la stratégie industrielle des SSCI, sociétés de services et de conseils en informatique, qui a dû être révisée: il a fallu forcer sur la compétitivité, les marchés n'étant plus aussi fragmentés qu'auparavant; force a été aussi d'investir massivement, avec des rendements incertains. Aux Etats-Unis, les firmes qui voulaient préserver leurs positions, voire même les fortifier, ont dû recourir à de nouvelles formes de financement; avec pour conséquence que les fusions se sont multipliées

d'un côté, et que, d'un autre côté, certaines SSCI, voulant demeurer indépendantes, ont fait leur apparition en bourse (dix sociétés ont été cotées sur le marché américain en 1982 et vingt en 1983).

Et ceci sans parler des défis, à la fois commerciaux et industriels, des logiciels de la «quatrième génération» vers lesquels on évolue actuellement et qui exigent une «étroite connexion des logiciels de base, des logiciels d'application et des bases de données». Aux Etats-Unis, les SSCI directement concernées ne s'en sortent qu'en passant entre elles des accords de coopération technologique et commerciale dans la mesure où elles ont des spécialisations complémentaires.

Décidément, l'ère des pionniers est largement révolue... Comment apprécier l'évolution de la situation? A vrai dire, les statistiques fiables manquent encore. Ce que l'on connaît pourtant, c'est l'ampleur de l'avance américaine: en 1979, cinq des neuf principaux vendeurs de logiciels sur le marché européen étaient américains, y compris les trois premiers; et cette emprise n'a cessé de s'accentuer avec l'apparition des progiciels.

PRO DOMO

Statistiques et réalités

En principe, les statistiques devraient permettre de mieux cerner les faits économiques et sociaux. Trop souvent, et particulièrement en Suisse, elles n'ont qu'un rapport flou avec la réalité qu'elles sont censées décrire. Deux exemples récents.

L'Office vétérinaire fédéral annonce que l'expérimentation animale est en baisse dans notre pays. En un an, le nombre des animaux sacrifiés pour les besoins de l'expérimentation a chuté de 12%. Un résultat qui est à mettre en rapport avec la mise en vigueur en juillet 1984 de la nouvelle loi sur la protection des animaux, ajoute l'office fédéral. Des chiffres qui tombent à pic dans la perspective de la

L'état des ventes de services informatiques (publié par Rauf Gönenc dans «L'Observateur de l'OCDE» de novembre dernier, d'où certaines des indications publiées ci-dessus sont aussi tirée):

A. États-Unis (en milliards de dollars)	1982	1987
Progiciels	5,8	29,0
Services de traitement de données (en temps réel et différé)	11,1	21,4
Services professionnels (conseil, ingénierie, logiciels sur mesure)	6,0	13,7
Systèmes intégrés ou clés en mains	3,6	12,9
B. Europe (en milliards de dollars)	1980	1985
Progiciels	0,9	2,6
Services de traitement de données (en temps réel et différé)	4,7	7,2
Services professionnels (conseil, ingénierie, logiciels sur mesure)	1,8	3,8
Systèmes intégrés ou clés en mains	1,1	2,6

prochaine votation sur l'initiative populaire contre la vivisection, du moins pour ses adversaires. Il ne s'agit pas de nier tout effet à la loi fédérale. Mais les chiffres présentés par l'administration, d'où proviennent-ils? Des utilisateurs eux-mêmes, dont on peut supposer, dans le contexte actuel, qu'ils n'ont aucun intérêt à gonfler le nombre des animaux utilisés. Et les chiffres de l'année précédente, qui servent de référence pour apprécier la baisse? Ils résultent d'une appréciation effectuée par les utilisateurs.

L'Ofiamt annonce que la Suisse a connu deux grèves en 1984, impliquant une cinquantaine de salariés. Information immédiatement répercutée, commentée et récupérée pour illustrer les vertus de la paix sociale. Sait-on qu'en l'absence d'obligation faite aux entreprises d'annoncer les conflits

sociaux, l'administration fédérale puise son information dans la lecture de la presse?

Imprimées dans un journal, les statistiques donnent une impression de sérieux et de définitif. Trop souvent, elles ne sont que le résultat d'un bricolage auquel seul notre besoin de certitude donne sa validité.

DÜRRENMATT

Droits de l'homme: on peut rêver...

Branle-bas de combat parisien les 30 et 31 mai pour la liberté et les droits de l'homme, organisé par les autorités françaises avec la participation d'intellectuels réputés.

Invité également, Friedrich Dürrenmatt a répondu à Jack Lang, ministre de la Culture (trad. DP):

«Bien que je sois reconnaissant à la France de son attitude à l'égard du Nicaragua, j'ai appris que votre pays a exporté pour 61,8 milliards (soixante et un mille huit cents millions / 61 800 000 000 FF) d'armements, un nombre qui, exprimé en kilomètres, représente plus de cinq fois le diamètre du système solaire. Dès lors, je ne considère plus la France comme le lieu approprié pour débattre des droits de l'homme et de la liberté. J'admetts ne pas connaître de pays où cela serait possible: là où on meurt de faim, ce serait dérisoire; là où les droits de l'homme et la liberté sont bafoués, ce serait impossible; là où les armes sont produites pour les réprimer, ou de l'argent amassé pour ce commerce, ce serait du cynisme. Comme les considérations stratégiques du président américain englobent également notre système solaire, je propose que vous teniez votre conférence dans un autre système solaire et, à cette condition, j'accepte avec joie votre invitation qui m'honore.»